



Centre de formalités des entreprises (CFE) guichet CCI
15 rue de Verdun, centre ville, Nouméa
BP M 3 – 98 849 NOUMEA CEDEX
Tél : (687) 24 31 30 / Fax : (687) 24 31 31 / Mail : cfe@cci.nc
Horaires : du lundi au jeudi de 8h00 à 16h00
Vendredi de 08h00 à 12h00



POUR TOUTES MODIFICATIONS CONCERNANT



LES COMMISSAIRES AUX COMPTES (en cas de changement d'adresse d'un commissaire aux comptes voir particularités ci-dessous)

MERCI DE NOUS FOURNIR LES PIECES SUIVANTES

R C S	R I D E T
- 2 bulletins modificatifs B3 - l'original du PV d'assemblée ou de la délibération du CA - l'annonce légale (page entière du journal) *	Aucune formalité

* « Les Nouvelles Calédoniennes », « Legal Hebdo », « Actu. Nc » « DNC »

FRAIS D'INSCRIPTION REGLEMENTAIRES :

12 050 XPF (uniquement chèque à l'ordre du « Régie de recettes du RCS-DAE Nouméa »)
+ 2 500 XPF si dépôt du RBE (Document relatif au bénéficiaire effectif)

9 500 XPF (chèque à l'ordre du « Régisseur caisse de recettes de l'imprimerie administrative » ou espèces)

FRAIS D'ASSISTANCE DE LA CCI :

4 500 XPF (chèque à l'ordre de la « CCI-NC » ou espèces)

Consiste à une assistance physique à nos guichets pour aider au remplissage du dossier, un contrôle de complétude et de cohérence, suivi des dossiers.

ET PLUS PARTICULIEREMENT

- Pour les commissaires aux comptes (CAC)

- si le CAC n'a pas signé le PV d'AG qui le nomme, fournir la lettre du CAC acceptant sa désignation
- si le nom du CAC ne figure pas sur la liste dressée par la compagnie régionale des CAC, la justification de son inscription sur la liste des CAC

Si seule l'adresse d'un commissaire aux comptes change,

MERCI DE NOUS FOURNIR LES PIECES SUIVANTES

R C S	R I D E T
- 2 bulletins modificatifs B3	Aucune formalité

* « Les Nouvelles Calédoniennes », « Legal Hebdo », « Actu. Nc »

FRAIS D'INSCRIPTION REGLEMENTAIRES :

12 050 XPF (uniquement chèque à l'ordre du « Régie de recettes du RCS-DAE »)

FRAIS D'ASSISTANCE DE LA CCI :

4 500 XPF (chèque à l'ordre de la « CCI-NC » ou espèces)

Consiste à une assistance physique à nos guichets pour aider au remplissage du dossier, un contrôle de complétude et de cohérence, suivi des dossiers.

NB : Dans tous les cas, pensez à faire parvenir un extrait Kbis modifié au service de la Fiscalité professionnelle
Hôtel des impôts, 13 rue de la Somme, Centre Ville, NOUMEA



25 75 00

Merci de remplir les bulletins de façon lisible